

NATIONS UNIES APR 28 1981

CONSEIL **ECONOMIQUE** ET SOCIAL



Distr. GENERALE

E/ICEF/681(Partie II)/Add.3 7 avril 1981

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE Conseil d'administration Session de 1981

RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'ETAT DES TRAVAUX

Chapitre II : Etat d'avancement et tendances du Programme

Additif : Coopération du FISE à la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement

TABLE DES MATIERES

	Paragraphes	Pages
Introduction et sommaire	1 - 13	3
Origine de la Décennie	14 - 16	7
Problèmes à résoudre et mesures à prendre dans le cadre de la Décennie	17 - 28	8
Formation du personnel	19 - 21	9
Programmation en matière de coopération pour la Décennie	22 - 28	10
Maladies diarrhéiques	22	10
Assainissement	23 - 26	10
Techniques appropriées	27 - 28	11
Education sanitaire	29 - 32	12
Rôle des femmes	33 - 34	12
Protection de l'environnement	35	13
Exploitation et entretien	36 - 37	13
Formation	38 - 40	14

TABLE DES MATIERES (suite)

	Paragraphes	Pages
Activités d'évaluation	41	14
Dotation en personnel	42 - 44	15
Apports du FISE en 1980	45	15
Installations achevées et bénéficiaires	46	16
Information	47 - 48	16
Conclusions	49 - 50	17

Annexes

- I. Déclaration de James P. Grant, directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, à l'Assemblée générale des Nations Unies, à l'occasion de l'inauguration de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, 10 novembre 1980
- II. Réseaux terminés, bénéficiaires et demandes de fonds et de matériel
- III. Pays bénéficiant de programmes assistés par le FISE dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, par région

Introduction et sommaire 1/

- 1. Assurer un approvisionnement en eau salubre pour la consommation et les usages ménagers est l'un des éléments indispensables à la santé des enfants; en rendant l'accès à l'eau plus facile, on allégerait considérablement les travaux ménagers qui leur sont dévolus ainsi qu'aux femmes. "Les maladies diarrhéiques, qui sont dues principalement au manque d'eau potable et à l'insuffisance des installations sanitaires, sont responsables de près d'un tiers de tous les décès d'enfants. En outre, près de la moitié des habitants des pays en développement sont infestés par des parasites. Un grand nombre de maladies de la peau et des yeux sont en rapport avec l'eau et peuvent être attribuées au manque d'eau pour l'hygiène personnelle" 2/. On assiste, d'autre part, à une baisse du taux de fréquentation scolaire.
- 2. Pour ces raisons, depuis 1953 le FISE aide les pays à fournir un approvisionnement en eau salubre aux villages et, plus récemment, aux zones de peuplement urbaines non structurées. La décision du Conseil tendant à ce que le FISE entreprenne des activités dans ce domaine faisait suite à la recommandation du Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires soulignant que l'alimentation en eau salubre et l'évacuation convenable des déchets étaient indispensables à toute activité relative à la santé maternelle et infantile et avaient des répercussions directes sur la morbidité et la mortalité juvéniles 3/.

^{1/} Les politiques du FISE en matière de coopération dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement sont exposées dans le document intitulé "Aperçu des politiques, de l'organisation et des méthodes de travail du FISE" (E/ICEF/670/Rev.1, par. 134 à 143) qui contient les conclusions de la plus récente étude du Conseil d'administration en 1979 (E/ICEF/661, par. 120 à 124). Des informations supplémentaires sur la coopération du FISE figurent dans une annexe à l'étude commune FISE/OMS sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement, considérés dans le cadre des soins de santé primaires (E/ICEF/L.1386/Add.1, mars 1979). Le chapitre II du rapport sur l'état des travaux du Directeur général /E/ICEF/681(Partie II)/, par. 31 à 43, présente les réalisations marquantes dans le domaine des activités relatives à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement en 1980 dans plusieurs pays qui bénéficient de la coopération du FISE. Le plan des activités à moyen terme contient des projections relatives aux apports du FISE dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement pour la période 1981-1984 (E/ICEF/L.1423, tableau 1 et par. 38 et 39).

^{2/} Décennie internationale de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement : Situation actuelle et perspectives : rapport du Secrétaire général, A/35/367, par. 13 et 14, 18 septembre 1980. Ce rapport contient un très grand nombre de renseignements généraux.

^{3/} E/ICEF/228, par. 20 et E/ICEF/243, par. 38 à 40.

Décennie de l'approvisionnement en eau

3. Les activités du FISE sont désormais devenues partie intégrante de l'action coopérative des organismes des Nations Unies et des organismes bilatéraux en vue d'aider les pays à réaliser les objectifs de la Décennie internationale de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement entre 1981 et 1990. L'un des objectifs de la Décennie, qui ont été adoptés par la Conférence des Nations Unies sur l'eau (tenue à Mar del Plata en 1977) est de doter l'ensemble de la population d'un approvisionnement en eau salubre et d'installations sanitaires d'ici à 1990, par le biais de programmes nationaux faisant appel à des concours extérieurs. La Décennie a été officiellement proclamée par l'Assemblée générale le 10 novembre 1980 (par. 13 ci-dessous). L'eau salubre et l'assainissement sont un complément indispensable des services de soins de santé primaires, dont la fourniture a été adoptée comme objectif international à Alma Ata en 1978. Ils devraient également faire partie du développement rural.

Couverture

4. Un long chemin reste à parcourir pour réaliser les objectifs fixés. Les estimations concernant la population dotée d'un approvisionnement en eau non polluée et d'installations sanitaires dans les pays en développement (à l'exclusion de la Chine) sont les suivantes :

	1970	1975	<u> 1980</u>	Population à desservir entre 1981 et 1990		
	(En pourcentage)			(En millions d'habitants)		
Approvisionnement en eau						
Zones urbaines Zones rurales	67 14	77 22	75 29	460 1 385		
Total	29	38	43	1 833		
Assainissement						
Zones urbaines Zones rurales	71 11	75 15	53 13	757 1 653		
Total	27	33	25	2 400		

Source: "Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement: Situation actuelle et perspectives", rapport du Secrétaire général, A/35/367, tableaux l et 2.

^{5.} Les chiffres susmentionnés indiquent que la situation en ce qui concerne l'approvisionnement en eau des zones rurales s'est améliorée. Par contre, la situation s'est détériorée dans les zones urbaines, surtout chez les populations urbaines marginales, qui sont en rapide expansion. Toutefois, les chiffres relatifs à l'assainissement des zones urbaines correspondant aux trois années considérées ne sont probablement pas comparables. Les pays à faible revenu sont naturellement les plus démunis; en 1975, 28 p. 100 de la population de ces pays

avaient accès à l'eau salubre, contre 60 p. 100 dans les pays à revenu moyen et 58 p. 100 dans les pays exportateurs de pétrole disposant d'excédents en capitaux 4/. Comparativement, l'Afrique et l'Asie étaient moins bien desservies que l'Amérique latine et les pays de la Méditerranée orientale (A/35/367, tableau 3).

Financement

- Le financement nécessaire pour réaliser les objectifs de la Décennie a été évalué par la Banque mondiale à 300 milliards de dollars (dollars de 1978), à condition de recourir à des technologies plus simples que celles qui sont généralement utilisées à l'heure actuelle. Pour réaliser les objectifs fixés en une décennie, il faudrait que le montant annuel des investissements s'élève à 30 milliards de dollars. A titre de comparaison, 7 milliards de dollars ont été investis en 1978, ce qui correspond à un apport de trois dollars par habitant, soit 0,5 p. 100 du PNB des pays en développement et en moyenne 3 p. 100 de leur budget national. Vingt-huit pour cent des investissements effectués en 1978 (1 milliard 930 millions de dollars) provenzient de sources extérieures. Ce montant se décompose comme suit : 550 millions de dollars fournis par les gouvernements au titre de l'aide bilatérale; 970 millions de dollars octroyés par des banques de développement (en particulier par la Banque mondiale); 150 millions de dollars provenant d'autres organismes des Nations Unies; 160 millions de dollars provenant de fonds de l'OPEP ou de pays membres de l'OPEP; et 100 millions de dollars provenant d'organisations internationales non gouvernementales (A/35/367, tableaux 4 et 7, et par. 32).
- 7. Le FISE participe à des programmes d'approvisionnement en eau de boisson des zones rurales dans 93 pays. Sa participation annuelle s'élève actuellement à quelque 40 millions de dollars, soit environ un tiers de la participation totale des organismes des Nations Unies autres que les banques de développement. Ce montant représente approximativement 2 p. 100 du montant total de l'aide extérieure au secteur de l'eau potable et de l'assainissement. La contribution du FISE imputée sur la masse commune des ressources a été largement accrue par des contributions supplémentaires au titre de projets "notés". Quarante-deux millions de dollars de demandes de fonds et de matériel ont été présentées en 1980 par les bureaux extérieurs, dans le cadre des engagements à long terme approuvés, dont 24 millions de dollars provenaient de la masse commune des ressources et 18 millions de dollars de fonds supplémentaires (par. 45).
- 8. Le plan de travail à moyen terme fait apparaître un accroissement sensible de la participation du FISE dans ce domaine, comme suite à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 35/18 (par. 13 ci-dessous). L'importance de cet accroissement dépend de l'augmentation projetée de la masse commune des ressources et des contributions supplémentaires (y compris l'apport probable de contributions supplémentaires de l'OPEP et du Fonds arabe de développement économique et social 5/) et se présente comme suit :

^{4/} World Development Report 1980, Banque mondiale, tableau 22.

^{5/} Voir le plan de travail à moyen terme (E/ICEF/L.1423), par. 56.

Demandes de fonds et de matériel des bureaux extérieurs au titre des engagements approuvés

(En millions de dollars des Etats-Unis)

1980 (dépenses effectives)
1981 (dépenses prévues)
1982 (dépenses prévues)
1983 (dépenses prévues)
119
1984 (dépenses prévues)
158

(E/ICEF/L.1423, tableau 1)

9. Compte tenu de la marge de 8 p. 100 prévue pour l'inflation, actuellement utilisée pour établir les projections du FISE, le montant réel de l'accroissement annuel de la participation du FISE aux activités d'appui s'élèverait approximativement à 20 p. 100, contre environ 15 p. 100 au cours des cinq années précédentes.

Objectifs de la participation du FISE

- 10. Outre le fait qu'elle bénéficie directement à une population de 10 à 25 millions d'habitants couverts chaque année (annexe II), notamment deux à cinq millions d'enfants en bas-âge, la participation du FISE est importante pour les raisons suivantes :
 - Elle bénéficie à des projets "non bancables" dans les zones rurales et urbaines à faible revenu;
 - La plus grande partie se présente sous forme de dons et non sous forme de prêts à des conditions libérales; d'autre part, le FISE est probablement le plus grand donateur dans le domaine de l'approvisionnement en eau des zones rurales;
 - Dans le cadre plus vaste de la coopération du FISE, elle peut être associée à une politique nationale en faveur de l'enfance, en particulier à la participation de la communauté, les soins de santé primaires et à d'autres mesures visant à améliorer la situation des femmes et la protection de la famille (voir "aspects sociaux" ci-après);
 - L'organisation des programmes peut aider des programmes parallèles appuyés par d'autres sources de financement extérieures, notamment par le biais de la mise en place de systèmes de prestation de services intégrés avec d'autres aspects du développement rural et social, la formation de personnel, le développement de la fabrication de pompes à main.

Aspects sociaux

11. En 1979, le Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires (CMDS) a réexaminé la coopération du FISE dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (E/ICEF/L.1385, sect. 5). Il a noté que les efforts et les ressources investis dans les éléments eau et assainissement des soins de santé primaires ne portaient pleinement leurs fruits que si un certain nombre de facteurs se trouvaient réunis.

Cet ensemble de facteurs comprend l'hygiène personnelle, l'approvisionnement en eau salubre pour la consommation et les usages ménagers, l'évacuation des excreta et l'enlèvement des ordures ménagères, et la salubrité du voisinage. Le stockage et la manutention des aliments à domicile intervient également pour une bonne part dans les maladies et la mortalité des jeunes enfants. Le FISE fournit un appui dans tous ces domaines, par le biais de la participation des collectivités, la participation des femmes, les communications pour l'appui aux projets, l'enseignement par le biais des moyens d'information et autres formes non traditionnelles d'enseignement. On s'efforce actuellement de renforcer les aspects sociaux des programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, par rapport aux aspects techniques. A cet effet, le FISE est en train de renforcer les effectifs de consultants (par. 42) et organise des ateliers d'orientation à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux et du personnel des services extérieurs du FISE et d'autres organismes (par. 19 et 20).

Evacuation des excreta

- 12. L'évacuation hygiénique des excreta continue de poser plus de difficultés que l'approvisionnement en eau et aucune méthode efficace à grande échelle n'a jusqu'à présent été trouvée. Le prix de revient des installations sanitaires est généralement plus bas que celui des systèmes d'approvisionnement en eau; or, en 1980, seulement 2 p. 100 des demandes de fonds et de matériel concernaient l'assainissement, soit un taux du même ordre que celui des années précédentes. Un cinquième seulement des habitants desservis par les réseaux de distribution d'eau serait couvert par le plan de travail pour 1981 (annexe II). Pour obtenir des résultats plus satisfaisants dans ce domaine, il faudrait faire appel à la participation de la communauté, en particulier à celle des organisations féminines, appuyées si possible par une partie des ressources économiques provenant de l'utilisation de la biomasse. Le FISE envisage de renforcer ses activités dans ce sens. On s'efforcera, en particulier, de faire en sorte que les programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement prévoient des installations pour les postes sanitaires et les écoles, qui ont été négligées jusqu'à présent.
- 13. On trouvera ci-après, aux paragraphes 49 et 50, un résumé des conclusions.

Origine de la Décennie

- 14. La Conférence Habitat, tenue à Vancouver en 1976, a recommandé aux pays d'assurer que l'ensemble de leur population dispose d'ici à 1990 d'un approvisionnement en eau salubre, si possible. Par la suite, la Conférence des Nations Unies sur l'eau, tenue à Mar del Plata en 1977, a recommandé de désigner la période allant de 1981 à 1990 comme Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. La Décennie a été officiellement proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 novembre 1980, comme suite à l'adoption sans vote de la résolution 35/18.
- 15. La résolution susmentionnée :
 - "1. <u>Proclame</u> la période 1981-1990 Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, durant laquelle les Etats Membres s'engageront à susciter une amélioration substantielle des normes et des niveaux des services d'alimentation en eau potable et d'assainissement d'ici à l'an 1990;

- 2. <u>Demande</u> aux gouvernements qui ne l'ont pas encore fait d'élaborer les politiques nécessaires et de fixer les objectifs à cette fin, de prendre toutes les mesures voulues pour en assurer la réalisation, de fixer des priorités suffisamment élevées pour les activités s'y rapportant et de mobiliser des ressources suffisantes pour atteindre les objectifs qu'ils se seront fixés pour la Décennie;
- 3. <u>Invite instamment</u> les gouvernements à renforcer comme il convient leur structure institutionnelle en vue d'exécuter ces activités, à mobiliser les compétences techniques nécessaires à tous les niveaux et, en général, à sensibiliser au maximum l'opinion et obtenir son appui grâce à des programmes assurant l'éducation et la participation du public;
- 4. <u>Demande</u> aux gouvernements, aux organes, organisations et organismes des Nations Unies ainsi qu'aux autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées de maintenir et, si possible, d'accroître leur coopération technique et financière avec les pays en développement pour permettre à ces derniers d'atteindre les objectifs qu'ils se seront fixés, et de poursuivre aussi leurs efforts en vue de coordonner leurs activités, assurant ainsi le maximum d'impact à leur assistance aux pays en développement;

. . .

- 6. <u>Décide</u> d'examiner à sa quarantième session les progrès accomplis dans la réalisation des buts nationaux et internationaux de la Décennie, tels qu'ils figurent dans le rapport du Secrétaire général concernant la situation actuelle et les perspectives relatives à la Décennie, et prie le Secrétaire général de préparer, en consultation avec le Comité administratif de coordination, une analyse détaillée de la situation, sur la base des rapports d'activité établis par les gouvernements et par les organisations internationales intéressées, et de la présenter à l'Assemblée générale à ladite session par l'intermédiaire du Conseil économique et social."
- 16. Le lancement de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement marque le début d'une action importante en vue de fournir à l'ensemble
 de l'humanité deux services essentiels dont l'absence a longtemps été à l'origine
 de grandes tragédies humaines. A cet égard, la Décennie contribuera pour beaucoup
 au progrès dans la réalisation de l'objectif "La santé pour tous" d'ici l'an 2000.
 Ainsi, la Décennie n'est qu'une étape vers une santé meilleure pour l'humanité,
 mais c'est une étape importante.

Problèmes à résoudre et mesures à prendre dans le cadre de la Décennie

17. D'énormes problèmes d'ordre financier, mais également d'ordre social et culturel, se posent à la Décennie. Le fait qu'une journée entière ait été consacrée par l'Assemblée générale à la proclamation de la Décennie, le 10 novembre 1980, et le caractère très animé de la cérémonie d'inauguration, ont indiqué le degré de priorité élevé et le vif intérêt que les Etats Membres accordent à cet objectif. Les déclarations de l'Administrateur du PNUD, du Directeur général de l'OMS et du Directeur général du FISE 6/ figurent parmi les

^{6/} La déclaration du Directeur général est reproduite à l'annexe I du présent document.

nombreuses interventions qui ont été faites ce jour-là. Dans leur allocution, tous trois ont souligné la nécessité de comprendre les valeurs sociales de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en tant que services de base et de traduire cette conception en action concrète.

18. Une série de mesures ont été prises dans le cadre de la coopération pour la Décennie. Au niveau des pays, les représentants résidents du PNUD ont été désignés point de ralliement des organisations internationales. Un certain nombre de gouvernements instituent les commissions nationales interministérielles correspondantes. Au niveau central, celui de l'Organisation des Nations Unies, la coopération est animée et orientée par un Comité d'orientation dont le FISE, ainsi que le PNUD, l'OMS, la Banque mondiale, l'OIT, la FAO et l'UNESCO sont membres.

Formation du personnel

- 19. Une série de réunions, ateliers et séminaires ont été organisés par l'OMS et le FISE, qui en ont déterminé conjointement le contenu, le lieu et les dates. L'objectif de ces réunions était de favoriser l'intégration des orientations et stratégies qui seront adoptées par les programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement aux soins de santé primaires et au développement communautaire prévus par la Décennie. C'est ainsi que l'OMS a organisé, à la fin de 1979 et au début de 1980, quatre ateliers régionaux où l'accent a été mis sur la gestion, l'organisation et la formation de la main-d'oeuvre.
- 20. De 1980 à janvier 1981, le FISE a organisé à Ouagadougou, Colombo, Arusha, Beyrouth, Lima et Ubol (Thaïlande) six ateliers régionaux axés sur les méthodes de planification, programmation et mise en oeuvre des projets, l'accent étant mis sur la nécessité de motiver et de faire participer la communauté à tous les niveaux, sur l'assainissement, et sur l'éducation sanitaire. Ces ateliers ont été organisés à l'inention des responsables nationaux et du personnel des services extérieurs du FISE, avec la participation de l'OMS, de la Banque mondiale et du PNUD.
- 21. L'Organisation des Nations Unies et l'Organisme suédois pour le développement international (SIDA) ont financé un séminaire interrégional sur l'approvisionnement en eau des zones rurales qui était axé sur les mêmes objectifs, mais à l'échelle mondiale. Les membres participant aux programmes de coopération de la Décennie, y compris le FISE, ont participé à ce séminaire, qui s'est tenu à Uppsala (Suède) en octobre 1980. D'autres réunions de ce type, qui avaient pour objet d'examiner et d'exposer les grandes lignes des méthodes d'action nécessaires, ont été organisées : on peut en citer comme exemple le Séminaire organisé conjointement par la Banque mondiale, le FISE et l'OMS sur la participation communautaire au moyen de l'éducation qui s'est tenu au Tidewater Inn (Maryland Etats-Unis) en novembre 1980.

Programmation en matière de coopération pour la Décennie

Maladies diarrhéiques

22. Etant donné la relation entre les objectifs de la Décennie, d'une part, et les soins de santé primaires et les activités connexes, d'autre part, on renforce la coopération avec le <u>Programme de lutte contre les maladies diarrhéiques 7</u>/, afin de combiner de façon plus satisfaisante les apports destinés à ce programme avec les mesures préventives, l'objectif étant de garantir un approvisionnement en eau salubre et la fourniture d'installations sanitaires suffisants. Un certain nombre de pays, dont le Bangladesh, ont donné leur accord à cette approche commune.

Assainissement

- 23. Le programme concernant l'évacuation des excreta a progressé beaucoup plus lentement que celui de l'approvisionnement en eau; toutefois, certains gouvernements, particulièrement le Gouvernement indien, déterminés à améliorer l'évacuation des excreta et autres déchets, ont témoigné un intérêt accru pour le programme d'assainissement. Pour faire en sorte que ce dernier fasse systématiquement l'objet d'efforts accrus, une collaboration a été établie entre le FISE et le projet mondial concernant les techniques peu coûteuses d'approvisionnement en eau et d'assainissement financé par le PNUD, dont la Banque mondiale est l'agent d'exécution, avec un groupe consultatif technique. Après avoir procédé à des analyses de situation préliminaires, le groupe a entrepris de petits projets pilotes dans un certain nombre de pays. Certains d'entre eux sont à présent élargis, avec l'appui du FISE, en projets régionaux, notamment au Bangladesh, en Egypte, au Lesotho et en République-Unie de Tanzanie. Les apports actuels du FISE aux installations sanitaires concernent principalement la fourniture de cuvettes en plastique léger à siphon hydraulique, qui représentent une innovation dans un certain nombre de projets sur le terrain; et à procurer du ciment pour d'autres types de construction.
- 24. Les demandes de fonds et de matériel pour l'assainissement se sont élevées en 1980 à 800 000 dollars des Etats-Unis, soit 2 p. 100 du total des demandes de fonds et de matériel pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement. La plupart des zones rurales et certaines agglomérations des périphéries urbaines disposent actuellement de techniques peu coûteuses, si bien que le coût des installations sanitaires est inférieur à celui de l'approvisionnement en eau. Il est clair que les pays doivent s'employer principalement à motiver les populations. Le FISE propose d'apporter sa contribution en aidant les pays à encourager et à structurer la participation de la communauté. Il semble que l'on dispose de deux approches qui peuvent se révéler fructueuses. La première

^{7/} Ce sujet est examiné dans un rapport intérimaire (reproduit sous la cote E/ICEF/CRP/81-6) qui a été élaboré pour la session du Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires qui s'est tenue en février 1981 et dans le rapport du CMDS sur cette session (E/ICEF/L.1429, par. 6.6.1). Ces deux documents seront examinés par le Conseil à sa session de mai 1981.

consiste à faire intervenir les organisations féminines, les femmes souffrant plus que les hommes de l'absence d'installations. La seconde consiste à sensibiliser les populations aux avantages économiques et agricoles de l'utilisation du biogaz (dont la technique de production actuelle est coûteuse) et de l'emploi des résidus solides comme engrais. Le projet de budget du FISE pour 1982-1983 renferme des propositions tendant à renforcer les services consultatifs en matière de participation de la communauté et des femmes et les postes proposés concerneraient en particulier l'assainissement.

- 25. La Banque mondiale exécutera un projet financé par le PNUD concernant la récupération de déchets réutilisables. Ce projet a trait de toute évidence à la salubrité des zones habitées et affecte l'activité de certains habitants de taudis (souvent des femmes et des enfants), qui s'assurent un gagne-pain secondaire en récupérant dans les décharges les articles utilisables. Le FISE suivra de près la marche de ce projet en vue d'en inclure éventuellement certains éléments aux programmes qu'il appuie concernant les taudis urbains et les bidonvilles.
- 26. La construction de bains et de buanderies aux points d'eau représente un autre aspect de l'assainissement.

Techniques appropriées

- 27. Les techniques déjà disponibles viennent généralement des pays industrialisés. Certaines d'entre elles se sont avérées extrêmement utiles (notamment les platesformes de forage à grande vitesse et les conduites en plastique). Celles-ci ont été largement introduites par le FISE et ont constitué une bonne partie de son apport en fournitures. Toutefois, les pays industrialisés ont suspendu la recherche et le développement d'autres articles, ceux-ci, comme les pompes à main communautaires, n'étant plus nécessaires. Le FISE a donc été l'un des principaux organismes à appuyer la mise au point et la fabrication de pompes à main pour puits peu profonds au Bangladesh et de pompes à main pour puits profonds en Inde. Ce type de réalisation est actuellement étendu grâce à un projet mondial du PNUD concernant l'essai de pompes à main, projet exécuté par la Banque mondiale et qui a été lancé à la fin de 1980 dans le cadre d'une extension d'un projet similaire, exécuté auparavant par la United Kingdom Overseas Development Agency. Les activités au titre de ce projet comprennent l'essai et l'évaluation, tant en laboratoire que dans des conditions opérationnelles, des principaux types de pompes à main disponibles dans les projets d'approvisionnement en eau des zones rurales. En tant que l'un des plus importants acheteurs de pompes à eau dans le monde, le FISE participe activement à la planification et au suivi du projet ainsi qu'à la sélection des pompes à main les plus indiquées aux essais. De même, il suit de près le progrès de la technologie des énergies éolienne et solaire, ainsi que la mise au point de méthodes peu coûteuses de dessalement de l'eau salée et saumâtre, en vue de leurs applications éventuelles dans de nombreuses régions.
- 28. Comme nous l'avons mentionné plus haut (par. 24), il faudra mettre au point une technologie moins coûteuse de production du biogaz. Le FISE appuie de telles initiatives en Inde.

Education sanitaire

- 29. L'étude sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement, élaborée pour le Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires, a relevé l'importance de l'éducation sanitaire. Il était clair que l'approvisionnement en eau n'est qu'une première étape et qu'il n'a qu'un effet mineur sur la santé dans les pays à faible revenu dont le degré d'instruction est peu élevé, tant qu'il n'est pas complété par un milieu salubre et une éducation relative à l'utilisation de l'eau, à l'hygiène personnelle et à la manipulation de la nourriture. Une étude réalisée en 1980 au Bangladesh a fait ressortir une fois de plus que l'eau pouvait être facilement polluée entre le puits et l'endroit où elle est utilisée (notamment en raison de récipients malpropres). Cette constatation est d'autant plus importante que l'on fait bouillir l'eau de moins en moins souvent à cause de la pénurie de bois et de brindilles et de l'augmentation du prix du kérosène.
- 30. Dans ses recommandations, qui ont été approuvées par le Conseil d'administration du FISE, le CMDS exhortait les organismes gouvernementaux d'aide extérieure de compléter l'approvisionnement en eau salubre par l'assainissement, l'élimination des ordures ménagères et l'éducation sanitaire (E/ICEF/661, par. 120-124). Au cours de réunions qui se sont tenues entre le Directeur général du FISE et le Directeur général de l'OMS en novembre 1980, on a convenu de la nécessité pour le FISE et l'OMS d'accroître leurs contributions aux aspects sanitaires des activités d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans le cadre de la Décennie internationale de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement.
- 31. Les programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement fournissent souvent un élément d'éducation sanitaire par l'intermédiaire des responsables des pompes à eau ou "gardiens" des pompes, élément qui est inclus dans leur formation et leurs responsabilités. Dans certaines régions, telles que le Kordofan méridional ou le Soudan, cette activité comprend la promotion de la participation des femmes. De plus, cette activité a de nombreuses relations avec l'enseignement de l'hygiène alimentaire et de la nutrition. Dans l'Asie du Sud-Est, celles-ci sont combinées aux efforts tendant à faire de l'évacuation des excreta et des déchets agricoles une activité productive en encourageant les méthodes de compostage et de combinaison avec d'autres techniques de biomasse en vue de la production vivrière.
- 32. Afin de pourvoir à un développement plus concerté de l'éducation sanitaire dans le cadre de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et d'autres aspects des services de base, on a institué, au sein du secrétariat du FISE, un groupe de travail chargé de formuler des politiques opérationnelles et de coordonner les activités sur le terrain susceptibles d'être intensifiées au cours des années à venir.

Rôle des femmes

33. Il semble que l'éducation des femmes et des jeunes filles, leur alphabétisation et leur sensibilisation aux aspects de l'utilisation de l'eau et de l'assainissement tels qu'ils ont été mentionnés plus haut, soient des facteurs importants des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, comme ils le sont pour d'autres services de puériculture. Il est nécessaire que les femmes jouent un rôle

plus important dans les décisions prises par la communauté dans ce domaine, et on peut faciliter cette entreprise en appuyant les organisations féminines. En 1980, le FISE a fourni au Pakistan un conseiller au niveau de l'exécution des projets en faveur des femmes, conseiller qui avait déjà acquis une expérience en Amérique latine. On propose d'étendre ce type d'appui dans l'avenir.

34. Les femmes commencent également à contribuer à l'entretien et à la réparation des pompes. Ce sont les femmes qui traditionnellement vont chercher l'eau et elles sont donc les premières à savoir quand une pompe est en panne. Si on leur permet d'acquérir les compétences nécessaires, les femmes formées à des méthodes de réparation simples peuvent réduire le nombre d'appareils en panne ce qui, dans de nombreux cas, nécessite que l'on resserre une simple vis ou un boulon. Ainsi, les femmes deviennent une main-d'oeuvre de plus en plus importante dans des pays où l'alphabétisation et la culture permettent de les former aux travaux d'entretien et de réparation élémentaires.

Protection de l'environnement

35. L'approvisionnement en eau et l'évacuation des excreta touchent également à la protection de l'environnement. Celle-ci couvre des activités très diverses, y compris le ramassage de branchages qui, après le transport de l'eau, est l'une des corvées qui revient particulièrement aux femmes et aux enfants, qui leur fait perdre le plus de temps et représente pour eux la plus lourde corvée. Certaines régions ont pris des mesures faisant appel à une technologie appropriée (notamment la culture, à proximité des villages, de taillis à croissance rapide, l'amélioration des cheminées et des cuisinières). D'autres aspects liés à l'environnement comprennent le drainage des eaux usées afin de prévenir la formation de boue et la reproduction de vecteurs de maladie. Dans certaines régions, les eaux usées sont utilisées dans les jardins privés ou communautaires. Il faudra analyser ce problème de plus près et prendre des mesures pratiques plus vastes dans ce domaine, initiatives qui pourraient ainsi être reliées au programme d'éducation en matière d'environnement financé par l'UNESCO et le PNUE.

Exploitation et entretien

- 36. La question de l'entretien des dispositifs d'approvisionnement en eau continue à retenir fortement l'attention des gouvernements et du FISE. L'entretien joue sur le plan sanitaire un rôle important dans une collectivité, dans la mesure où une installation d'eau ne peut faciliter l'existence des gens et contribuer à leur santé que si elle fonctionne correctement; tous les avantages que l'on peut en tirer se trouvent amoindris sans nécessité si le dispositif tombe trop souvent en panne.
- 37. Le FISE estime souhaitable que les collectivités prennent part à l'établissement des plans et à l'installation, au financement, à l'exploitation et à l'entretien des installations. Lorsqu'ils interviennent dès le début, les membres de la communauté sont davantage portés à veiller au bon fonctionnement et à l'entretien des installations. Pour leur faciliter la tâche, le FISE aide à initier dans les villages mêmes des agents, ou "fontainiers", au mécanisme du matériel employé. On leur donne des outils simples et des pièces détachées et on leur /...

apprend quelques-unes des notions sanitaires nécessaires pour qu'ils les transmettent ensuite à la population. Dans certains des pays mentionnés ci-dessus (voir par. 34), les femmes peuvent jouer un rôle important.

Formation

- 38. La réalisation des objectifs de la Décennie dépendra de la façon dont on saura prolonger l'oeuvre commencée par les ingénieurs en faisant appel à tout un ensemble de techniciens, d'auxiliaires et d'agents de village, de la même manière que l'on a organisé les services de soins de santé primaires. C'est pourquoi lorsque le FISE s'occupe de formation, il travaille plus particulièrement au niveau intermédiaire et au niveau du village.
- 39. La formation d'un personnel autochtone est l'une des principales tâches des administrateurs recrutés par le FISE sur le plan international ou sur le plan local pour s'occuper de l'assainissement et de l'éducation sanitaire. On s'attache notamment à doter les pays de techniciens au niveau intermédiaire, par exemple des foreurs ou des éducateurs qui initient la population aux questions de santé et d'assainissement, ainsi qu'un personnel technique d'appui chargé de l'entretien. Un problème "d'exode des compétences" commence à se poser dans un certain nombre de pays, où les techniciens qualifiés préfèrent partir vers des pays étrangers qui leur offrent de meilleures conditions.
- 40. Les demandes de fonds et de matériel destinées à couvrir les indemnités de subsistance pendant la période de formation d'environ 7 000 personnes se sont élevées à 213 000 dollars en 1980 :

Opérateurs de pompes manuelles et autres agents	
préposés à l'entretien	4 783
Femmes et jeunes filles des villages	1 240
Animateurs de village s'occupant de groupes de	
jeunes	800
Infirmières et sages-femmes	139
Planification et administration	70
Agents chargés du transport	100
Agents de la protection de l'enfance	50
	7 182

D'autres personnes ont suivi des cours de formation assurés avec des fournitures et du matériel du FISE, mais sans indemnités de subsistance. Par ailleurs, enfin, un certain nombre ont reçu une formation sur le tas, par exemple sous la conduite de maîtres-foreurs.

Activités d'évaluation

41. On n'a pas encore fait grand-chose en ce qui concerne l'évaluation des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, en particulier lorsqu'il s'agit d'apprécier leur impact. Cette opération devrait s'accompagner d'études qui permettent de déterminer les incidences des projets sur la santé des enfants et sur la condition des femmes, et il faudrait améliorer, dans de nombreux pays, la base d'information et le système d'observation et de contrôle. En renforçant les services consultatifs du FISE, on devrait être mieux à même de réaliser des évaluations ainsi conçues.

Dotation en personnel

- 42. Afin de mieux épauler ces opérations et de pouvoir assurer l'apport de plus en plus important du FISE, on a proposé d'inclure au budget deux postes d'administrateur supplémentaires affectés au siège et deux autres affectés aux services extérieurs, ce qui ferait pour le personnel du siège et le personnel régional 10 postes en tout. Les deux postes du siège serviraient à développer l'aspect social du programme de façon à compléter l'appui technique déjà en place. Les tâches consisteraient à promouvoir la participation de la collectivité et l'éducation sanitaire dans deux domaines : a) eau; b) dispositifs d'évacuation des excreta. Le personnel régional s'occupant des questions intéressant les femmes, de participation de la collectivité et des communications pour l'appui aux projets apportera son concours aux bureaux nationaux.
- 43. Les postes "permanents" mentionnés ci-dessus figurent sur le tableau d'effectifs recouvrant le personnel du siège et le personnel régional. Le personnel employé directement dans les programmes réalisés sur le terrain est financé avec les fonds des programmes mêmes; il s'agit de personnes considérées comme agents "engagés au titre de projets", pour exécuter des tâches requises seulement dans les programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement : ingénieurs, hydrogéologues, maîtres-foreurs. Dans l'ensemble des 93 pays où le FISE participe à des programmes de cette nature, on comptait au mois de mars 1981 79 agents engagés au titre de projets, dont 67 recrutés sur le plan international et 12 sur le plan local.
- 44. Il restait 49 postes non occupés, et l'on cherchait à pourvoir un grand nombre d'entre eux pour répondre à l'expansion du programme. Le recrutement se fait moins vite qu'il ne le faudrait, en partie à cause de l'attrait que présente par ailleurs pour les éventuels candidats le secteur pétrolier. Dès le début de la Décennie, on avait prévu qu'il n'y aurait pas assez de personnel pour diriger et gérer les opérations de cette vaste entreprise; le FISE, de même que d'autres organismes et les pays eux-mêmes, sont maintenant en train d'en faire l'expérience.

Apports du FISE en 1980

45. Au cours de l'année 1980, les bureaux sur le terrain ont présenté, dans les limites des engagements approuvés, des demandes de fonds et de matériel - destinées à couvrir les dépenses locales de formation, etc., engagées dans le cadre des opérations d'approvisionnement en eau et d'assainissement - dont le coût s'élevait à 42 millions de dollars. Sur ce montant, seuls 800 000 étaient tout spécialement réservés à l'assainissement, que l'on distinguait de l'approvisionnement en eau à proprement parler. Sur les 42 millions de dollars, 24 millions ont été prélevés sur la masse commune des ressources, et 18 millions fournis grâce à des financements supplémentaires. Ne sont pas compris dans le total les 7 millions de dollars qui ont été demandés pour couvrir le coût d'opérations se rapportant à l'eau et entrant dans le cadre des secours d'urgence (en Somalie, en Ethiopie, au Pakistan, en Ouganda et en Thaïlande par exemple). Une partie de ces 7 millions de dollars a servi à des mesures de secours temporaires (par exemple, camionsciternes pour transporter l'eau), mais le reste a financé le forage de puits et d'autres opérations de caractère permanent, dont devaient bénéficier non seulement les réfugiés des camps, mais aussi la population avoisinante.

Installations achevées et bénéficiaires

46. Comme on le voit à l'annexe II, on a fini d'installer en 1980 dans les régions rurales un nombre total de dispositifs d'approvisionnement en eau estimé à 99 000, se répartissant comme suit : puits forés ou creusés et pompes manuelles, 92 000; pompes à moteur avec robinet installées à proximité de puits, 1 150; conduites d'eau courante et réseaux de canalisation, 2 360; autres installations, 3 770. Cela permet de desservir quelque 10,5 millions de personnes. On a en outre achevé l'installation d'à peu près 275 000 dispositifs d'évacuation des excreta, aménagements dont bénéficient approximativement 1,7 million de personnes.

Information

- 47. L'un des domaines dont la Division de l'information du FISE a fait un centre d'intérêt est celui de l'eau et de l'assainissement. Cela s'est traduit jusqu'à aujourd'hui par un certain nombre d'opérations de promotion, telles que :
 - Coproduction (avec le PNUD) du Dossier de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, de la brochure sur la Décennie mondiale de l'eau, etc.;
 - Films sur l'eau et l'assainissement (production conjointe pour la Décennie, à laquelle participe le FISE);
 - Participation à des séminaires de la presse, à des conférences de presse et à des réunions d'information (par exemple, le Séminaire de 1980 sur les médias aux écoutes du monde);
 - Emissions de radio et de télévision consacrées pour une large part aux comités nationaux pour le FISE.
- 48. En ce qui concerne l'information technique, on peut retenir :
 - Participation à des projets entrepris conjointement dans le cadre de la Décennie, par exemple, le programme pour l'échange et le transfert de données d'information du Centre international de référence (POETRI), afin d'étayer l'action menée par les pays pour réaliser les objectifs de la Décennie et de permettre aux organismes nationaux d'accéder plus facilement à l'information:
 - Publication et diffusion de rapports d'évaluation et de rapports techniques (traitant, par exemple, de la condition des femmes du sud du Soudan du point de vue de l'eau et de l'assainissement, le forage horizontal, etc.);
 - Publication du Bulletin "From the UNICEF Waterfront";
 - Etablissement et publication d'un condensé consacré à ce que fait le FISE sur la question de l'eau et de l'assainissement;

- Participation de spécialistes de l'eau et de l'assainissement appartenant au FISE et venus aussi bien de New York que des bureaux extérieurs assister à des conférences, des séminaires et des réunions organisés dans leur domaine de compétence.

Conclusions

- 49. Au cours de l'année 1980, on a accompli un travail considérable dans le sens des directives adoptées par le Conseil d'administration en 1979 (voir ci-dessus, par. 11). Le programme pour la Décennie est en train de s'élargir, bien qu'il n'y ait pas encore assez de plans de pays pour que l'on puisse déjà conclure que les objectifs de la Décennie seront réalisés en 1990. L'apport du FISE est de plus en plus important, même si l'on peut prévoir qu'il diminuera par rapport à l'ensemble de l'aide extérieure au fur et à mesure que l'aide provenant d'autres sources augmentera plus rapidement. L'assistance du FISE continuera à être axée sur des objectifs bien précis, à savoir ne pas séparer les questions d'eau et d'assainissement des politiques que les pays établissent en faveur de l'enfance, des problèmes qui se posent dans les secteurs où la population n'a que de faibles revenus et de la participation des femmes et des collectivités.
- 50. Ce que l'on a pu constater en 1980 tandis que l'on appliquait les politiques qui avaient été affinées en 1979 ne semble pas indiquer qu'il faille introduire un quelconque changement. Mais il est apparu encore plus nettement que l'on doit mettre l'accent sur les aspects sociaux, en particulier sur la participation des femmes et des collectivités. En 1980, on a pu amener les responsables gouvernementaux et le personnel du FISE à prendre davantage conscience de cette nécessité, et si l'on renforce, comme on l'a proposé, les services consultatifs du FISE, il sera possible de continuer dans cette voie. Il est bien évident qu'il s'agit là d'une oeuvre de longue haleine. Mais c'est probablement par là que l'on pourra faire mieux en ce qui concerne l'hygiène du milieu et l'entretien des dispositifs installés dans les villages et amener les ménages à mieux utiliser l'eau, ce qui se répercutera ensuite avec d'autant plus d'impact sur la santé des enfants.

ANNEXE I

Déclaration de James P. Grant, Directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, à l'Assemblée générale des Nations Unies, à l'occasion de l'inauguration de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement

10 novembre 1980

Monsieur le Président, Messieurs les représentants, Monsieur le Secrétaire général,

Nous lançons aujourd'hui une décennie d'action qui offre à l'Organisation des Nations Unies et aux gouvernements du monde une occasion unique de commencer à réaliser les engagements dont témoigne le consensus qui a été réalisé il y a deux mois au cours de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la nouvelle Stratégie internationale du développement. En sa qualité de Président du Comité préparatoire pour la Stratégie, M. Niaz Naik, Ambassadeur du Pakistan, a dit en présentant le projet :

"... La présente Stratégie ... envisage le développement comme un processus global, et les objectifs relatifs au développement social et humain ont reçu une importance accrue... La Stratégie comporte des buts et des objectifs précis en ce qui concerne l'élimination de la faim, l'enseignement primaire universel, les soins de santé primaires pour tous et une chute radicale de la mortalité infantile d'ici à la fin du siècle."

Ce sont là des objectifs très nobles mais ambitieux. Ainsi, la nouvelle Stratégie internationale du développement prévoit de ramener la mortalité infantile dans tous les pays à un maximum de 50 décès pour 1 000 naissances. Pour réaliser cet objectif, il faudrait que la plupart des pays à faibles revenus, qui connaissent aujourd'hui un taux de mortalité infantile moyen supérieur à 130 pour 1 000 naissances, parviennent à réduire la mortalité infantile au cours des deux prochaines décennies à un rythme deux ou trois fois supérieur à celui des dernières décennies. C'est une tâche difficile, mais qui n'est pas insurmontable si l'on fait preuve de la volonté - certains seraient tentés de dire la volonté politique - et des compétences nécessaires dans la mise en oeuvre des programmes indispensables dont l'un est l'approvisionnement en eau potable, comme on le souligne à différentes reprises dans la nouvelle Stratégie internationale du développement. L'enjeu est formidable. La réalisation des buts de la nouvelle Stratégie internationale du développement signifierait que, d'ici à l'an 2000, il mourrait plusieurs millions d'enfants de moins que ne le prévoient les projections actuelles des Nations Unies - c'est-à-dire approximativement l'équivalent d'un Kampuchea chaque année. Compte tenu des effets positifs de ces améliorations matérielles sur les attitudes à l'égard de la taille de la famille, la réalisation de ces objectifs permettrait également de réduire le taux des naissances dans une proportion plus importante que ne le prévoient les Nations Unies.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour proclamer que chacun aura de l'eau potable et vivra dans des conditions sanitaires convenables d'ici à l'an 1990. Tel est l'objectif de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. Les gouvernements, les institutions et les collectivités sont appelés à investir des centaines de milliards de dollars pour concrétiser cet objectif sur le terrain en creusant des puits, en installant des conduites, des pompes et des raccordements, en construisant des latrines et des réseaux d'assainissement.

Cet engagement n'est pas déraisonnable. Nous avons les moyens financiers et techniques de le tenir. C'est un impératif humanitaire et un impératif de développement. Cependant, pour atteindre cet objectif, il faudra non seulement dégager des ressources financières nationales et internationales accrues, mais également remanier plusieurs programmes d'approvisionnement en eau pour en réduire le coût par habitant et en élargir la portée. Il faudra également lier plus étroitement la plupart des programmes d'approvisionnement en eau aux progrès réalisés dans d'autres secteurs, notamment l'éducation sanitaire, si l'on veut atteindre les objectifs fixés dans le domaine de la santé. Il faudra aussi élargir la participation populaire et adopter des techniques plus appropriées de façon à réduire suffisamment le coût des programmes par habitant pour en permettre la généralisation. Il faudra établir un lien plus étroit entre les programmes d'approvisionnement en eau et l'éducation sanitaire dans la plupart des pays si l'on veut atteindre au cours de la Décennie les objectifs qui ont été fixés en matière de santé.

Les femmes, les enfants et l'eau

L'eau potable est essentielle à la vie ... c'est un préalable à la santé ... c'est un élément d'une importance critique pour le bien-être. Avoir l'eau à proximité représente une économie de temps et d'énergie et permettrait aux porteurs d'eau - qui sont presque toujours des femmes et des enfants - de se livrer à d'autres activités plus productives. A cet égard, il convient de noter que la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme, qui s'est tenue l'été dernier à Copenhague, a estimé que les buts de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement devaient retenir en priorité l'attention des Nations Unies et des gouvernements.

Aucun secteur de la population ne souffre plus directement et plus profondément du manque d'eau potable et de mauvaises conditions d'assainissement que les femmes et les enfants. L'enfant passe toute la période foetale de son existence en milieu aqueux. Les enfants, toujours plus vulnérables que les adultes, ont absolument besoin d'une eau salubre pour leur alimentation et pour les protéger contre les maladies d'origine hydrique. On estime à 3 à 5 milliards par an le nombre de cas de maladies transmises par l'eau et par les excréments chez les enfants. Enfin, contrairement à ce que l'on croit dans de nombreuses sociétés, les excréments des enfants sont en fait les plus dangereux des déchets humains et les plus susceptibles de transmettre des maladies infectieuses.

En ce qui concerne la mère, la vigueur et la santé qu'une eau salubre et des conditions d'assainissement satisfaisantes contribuent à lui garantir se répercutent directement sur la vigueur et la santé de l'enfant.

De plus, disposer d'une eau salubre permet à la femme et à la mère de mieux répondre aux besoins de ses enfants, de sa famille, de la collectivité et à ses propres besoins. Dans bien des cas, les femmes doivent parcourir de nombreux kilomètres - avec leurs enfants à leur côté ou sur le dos - pour transporter une eau souvent contaminée. Cette corvée qui peut se répéter deux à trois fois par jour peu prendre six à dix heures. L'installation de pompes à main dans un village peut non seulement réduire le nombre de cas de diarrhée et alimenter un réseau d'irrigation miniature pour les agriculteurs à très faible revenu, mais également libérer les femmes et leur permettre de participer plus efficacement aux travaux agricoles, d'améliorer la gestion de leur foyer, de consacrer davantage de temps à leurs enfants, de parfaire leur propre éducation, et - ceci n'est pas le moins important - de prendre quelque repos et de moins se fatiguer physiquement.

En ce qui concerne les enfants plus âgés, la présence d'un puits à proximité du domicile permettrait non seulement de réduire le temps et l'énergie consacrés à la corvée d'eau mais, en leur donnant du temps libre, leur permettrait d'étudier, de jouer et, en général, de contribuer par d'autres moyens au bien-être de la famille. Je puis, en particulier, citer le cas de certaines régions d'Amérique du Sud où les écoles sont souvent officiellement fermées le matin pendant la saison sèche pour permettre aux enfants d'aller chercher de l'eau pour leur famille.

Un point de départ pour le développement

L'eau salubre - au puits, au robinet ou à la pompe - n'est pas en soi une garantie de santé ni une promesse de longue vie. C'est un point de départ, un moyen en vue de parvenir à une fin. Accompagner l'approvisionnement en eau d'un efforts d'éducation et de formation - mieux faire comprendre les nombreux facteurs interdépendants pour permettre aux bénéficiaires de l'approvisionnement d'utiliser rationnellement l'eau potable pour améliorer l'assainissement, l'hygiène et l'irrigation et accroître leurs revenus - est également un des objectifs de la Décennie. Après tout, l'eau n'est potable que si elle l'est au moment où elle parvient aux lèvres du consommateur.

Ce qu'il faut peut-être se rappeler en premier lieu au moment où nous lençons cette Décennie c'est qu'une eau non polluée n'apporte d'avantages tangibles dans le domaine de la santé et du bien-être que lorsque les utilisateurs savent comment s'en servir et comment et pourquoi il faut la conserver. Au FISE, nous appelons ce volet du problème "Communications pour l'appui aux projets" et nous estimons qu'il s'agit d'un élément essentiel de l'ensemble de notre programme d'assistance.

Il convient également de se souvenir que dans les pays en développement, les installations d'assainissement les plus élémentaires sont encore plus rares que l'eau salubre et que les bénéfices que l'on peut en retirer dépendent encore davantage de la manière dont la collectivité et les particuliers comprennent les facteurs en jeu. L'ignorance et les préjugés sociaux font souvent obstacle à l'installation de latrines élémentaires, à l'introduction de méthodes d'évacuation sans danger des déchets domestiques et à l'adoption de mesures d'hygiène alimentaire et personnelle adéquates.

"Dans certaines cultures, la défécation est un sujet entouré de tabous. Les personnes qui vident les seaux et nettoient les latrines sont parfois considérées comme des parias... Il peut être interdit aux hommes et aux femmes ou aux parents et aux enfants d'utiliser la même latrine... Un ennemi qui s'empare de vos excréments peut vous causer du mal... La fosse d'aisance est peuplée d'esprits malins."

Sanitation without Water Uno Winblad

Il est encourageant de noter que les gouvernements, en proclamant les années 80 "Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement", se soient déclarés prêts à investir des sommes considérables pour appuyer les objectifs de la Décennie. Cependant, je dois vous mettre en garde contre le fait que, trop souvent, les gouvernements - des pays donateurs comme des pays en développement - se laissent griser par le pouvoir d'achat des devises fortes dont ils disposent lorsqu'il s'agit d'équipement de matériel ou de construction, mais hésitent à délier les cordons de la bourse quand il s'agit de consacrer l'argent au développement dans le domaine socio-éducatif à défaut duquel, pourtant, leurs investissements matériels ne peuvent produire de bénéfices durables.

Certes, il existe des situations dans le monde où l'approvisionnement en eau salubre constitue le seul maillon manquant dans la chaîne de facteurs qui, lorsqu'elle est complète, peut assurer de meilleures conditions de vie à la population, et il faut donc agir le plus rapidement possible pour fournir ce "maillon manquant". On peut citer à cet égard le projet de développement agricole de Mahaveli Ganga à Sri Lanka. Cette entreprise remarquable vise à réinstaller deux millions d'agriculteurs originaires de régions peu fertiles. On distribue aux colons des parcelles petites mais très fertiles, desservies par un réseau complet de canaux, de routes, de services sanitaires de base et d'écoles, sans mentionner le niveau généralement élevé d'alphabétisation et d'éducation des Sri-Lankais. Mais, pour des raisons techniques, l'approvisionnement en eau salubre n'a pas été lié à l'approvisionnement en eau pour l'irrigation. En conséquence, une action complémentaire comprenant notamment le creusement et l'aménagement de puits dans les hameaux et dans les foyers individuels est en cours avec l'appui du FISE.

Le plus souvent, cependant, l'absence, à proximité, de ressources en eau salubre n'est qu'un maillon manquant parmi beaucoup d'autres et, dans ce genre de situation, la plus fréquente, si l'introduction d'installations d'approvisionnement en eau ne s'accompagne pas de l'action culturelle et de l'action de formation et d'éducation nécessaires, elle représente un investissement dont les effets sur la santé et le bien-être de la collectivité bénéficiaire seront limités ou négligeables. Trop souvent aussi, particulièrement dans les pays à faible revenu où le niveau d'éducation est peu élevé, il ne suffit pas d'amener l'eau à la pompe ou au robinet pour que la population la boive.

Par exemple, ces trois dernières années, le FISE a contribué au Bangladesh au forage de 400 000 puits instantanés. Une grande partie des fonds avait été fournie par les collectivités et le gouvernement, le FISE procurant les pompes à main,

les canalisations et les filtres, au coût total d'environ 100 dollars par puits instantané. Ces réalisations ont grandement facilité la vie quotidienne de millions de personnes, en particulier, une fois de plus, de femmes et d'enfants. Cependant, les évaluations qui ont été faites de ce programme n'indiquent pas encore d'améliorations notables en ce qui concerne la morbidité et la mortalité qui seraient attribuables à la seule mise en place des pompes à main. Le Gouvernement du Bangladesh, avec l'appui du FISE, s'attache maintenant à renforcer ses activités visant à promouvoir et à appuyer les travaux d'assainissement et redouble d'efforts en matière d'éducation sanitaire. Si le Bangladesh parvient à réaliser son objectif d'universaliser l'enseignement primaire et d'en améliorer les programmes d'ici à 1985, cela devrait contribuer grandement à accroître les bénéfices de ce vaste programme de forage de puits en ce qui concerne la santé et le bien-être de la population.

Je dois souligner que nous n'avons pu, jusqu'à présent, déterminer exactement quels sont les liens entre les investissements en matière d'approvisionnement en eau, pris isolément, et l'amélioration de la santé. Ainsi, la généralisation de l'enseignement primaire est un facteur positif, mais il est aussi important de mettre l'accent sur l'hygiène personnelle dans les programmes. La définition de ces liens doit également être un des objectifs de cette Décennie. Cependant, je tiens à dire qu'il y aura presque autant de liens que de cas particuliers. Il n'existe pas de panacée universellement applicable. C'est la raison pour laquelle le FISE, dans son travail avec les gouvernements et les organisations locales, adopte une approche particulière dans chaque cas en vue d'aider les collectivités à résoudre elles-mêmes leurs propres problèmes.

Le FISE, l'eau, l'assainissement et la population

La nouvelle Stratégie internationale du développement stipule que :

"Les pays prendront sans délai des dispositions ... pour promouvoir le bien-être des enfants. A cet égard, les efforts nationaux de développement, notamment en ce qui concerne les politiques, programmes et services intéressant les enfants, devraient être examinés régulièrement en vue d'étendre et de renforcer les services de base en faveur des enfants, y compris l'eau et l'assainissement... Il conviendrait d'intensifier et de renforcer la coopération internationale à l'appui de ces mesures."

Cette recommandation renouvelle un engagement de longue date du FISE.

Reconnaissant l'importance de l'approvisionnement en eau de boisson salubre et de
l'assainissement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a entrepris des activités
à cet égard dès 1953 en fournissant de l'équipement et du matériel à quelques projets
pilotes d'approvisionnement en eau en milieu rural. Au cours des 10 à 15 dernières
années, les graves sécheresses qui se sont produites dans diverses régions du monde
- le plus récemment en Afrique de l'Est - ont incité certains gouvernements à
solliciter la coopération du FISE. Une approche plus systématique du problème
s'est dessinée à la suite de ces situations d'urgence concernant l'approvisionnement
en eau et le FISE coopère aujourd'hui avec les gouvernements de 90 pays en
fournissant les moyens nécessaires à l'approvisionnement en eau de boisson et à la
construction de réseaux d'assainissement.

/...

Les dépenses mondiales du FISE pour l'eau et l'assainissement augmentent régulièrement depuis la fin des années 60 et ont atteint 53 milliards 15 millions de dollars en 1979, soit plus d'un quart des dépenses prélevées sur la masse commune des ressources du FISE. Etant donné le faible coût par habitant des programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement financés par le FISE, ces fonds profitent à 16 millions de personnes.

En 1979 également, on estime que les pays en développement ont reçu, sous forme de subventions, de 400 à 500 millions de dollars de la part de sources extérieures pour financer des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement. La contribution du FISE représente donc plus de 10 p. 100 de l'ensemble des subventions extérieures et elle est supérieure à celle de tout autre organisme multilatéral.

Les fournitures et l'équipement représentent 90 p. 100 de l'apport total du FISE. En outre, le FISE a détaché, à l'heure actuelle, environ 120 spécialistes dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement dans 40 pays.

Dans plusieurs pays tels que l'Inde, l'Indonésie, la Birmanie, le Bangladesh et le Pakistan, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance joue un rôle important dans les efforts entrepris à l'échelle nationale, en dépit du niveau relativement modeste de son assistance. Dans d'autres pays, le FISE a été à l'origine d'apports importants de la part de sources extérieures de financement bilatérales ou autres ou les a complétés. Pendant la même période, les apports nationaux dans ce domaine ont considérablement augmenté, souvent à un rythme plusieurs fois plus rapide que ceux du FISE.

Le FISE s'efforce d'appliquer des méthodes et des techniques souvent inédites dans des conditions locales variées. Cependant, la responsabilité et la direction des programmes et projets assistés par le FISE dans le domaine de l'eau et de l'assainissement reposent entièrement sur le personnel technique et les planificateurs locaux. C'est dans ce domaine que la capacité du FISE à appuyer la formation à l'échelon du pays peut produire les résultats les plus positifs. La formation de personnel et d'agents locaux à l'échelon du village et à l'échelon intermédiaire, si elle s'accompagne du travail de motivation et d'éducation sanitaire nécessaire, peut représenter l'une des contributions les plus importantes du FISE aux programmes nationaux.

Le FISE prévoit d'augmenter notablement sa contribution dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement au cours des prochaines années. Le plan de travail à moyen terme prévoit que les dépenses annuelles dans ce secteur augmenteront pour atteindre environ 100 millions de dollars en 1984. La plus grande partie de cet apport servira à l'achat de fournitures, mais on met de plus en plus l'accent sur la formation, l'éducation sanitaire, les communications pour l'appui aux projets et l'appui en matière de techniques spécialisées et de logistique.

Le FISE continuera également à s'intéresser en priorité aux zones les moins susceptibles d'attirer d'autres fonds d'assistance extérieure - les zones rurales et péri-urbaines où l'aide extérieure n'est pas aussi "bancable" que celle

consacrée, par exemple, aux grands réseaux d'alimentation en eau urbains et au financement de programmes novateurs qui, en cas de succès, peuvent ultérieurement attirer des capitaux extérieurs plus importants.

L'originalité fondamentale du programme du FISE réside dans l'importance qu'on y accorde à la participation de la collectivité comme vecteur essentiel pour améliorer l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Etant donné que l'eau est en général une priorité de la collectivité, sa fourniture donne souvent le départ à une série d'initiatives de la collectivité locale. Ainsi, l'approvisionnement en eau salubre peut ouvrir la voie à l'organisation graduelle d'autres services et leur servir de modèle. De plus, la participation directe de la collectivité à la mise en place des installations de distribution d'eau et d'assainissement satisfaisantes ne manquera pas de contribuer à en assurer la pleine utilisation, à en optimiser les avantages et à assurer la continuité de leur fonctionnement.

Le FISE met l'accent sur la participation de la collectivité à la planification, l'installation, l'entretien et le financement des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Cette participation aux coûts, sous forme de main-d'oeuvre ou de fonds, est la clef du succès de notre programme. Bien que la part de la collectivité soit modeste et puisse être remboursée par le gouvernement ou d'autres sources extérieures, la collectivité, par sa participation, s'engage ... décidant que l'eau potable et l'assainissement sont des priorités importantes. Lorsque quelqu'un a participé activement à la mise en place d'une installation qui a amélioré ses conditions de vie, il y a davantage de chances qu'il continue de l'utiliser ... et de la protéger ... et de la réparer en cas de panne. Afin de faciliter les réparations et l'entretien, les projets assistés par le FISE prévoient la présence d'opérateurs ou responsables nommés par la collectivité, formés spécialement à l'entretien de l'équipement et pourvus d'outils simples et de pièces de rechange. On s'efforce de plus en plus de former ces cpérateurs à familiariser le public avec des rudiments d'éducation sanitaire.

L'eau couvre les trois quarts de la surface de la Terre, rais seulement 0,8 p.100 des réserves en eau du monde sont naturellement utilisables pour l'alimentation humaine et animale. De cette faible quantité, seule une fraction est facilement exploitable et une fraction encore plus petite a échappé à la pollution naturelle ou humaine. L'avenir de la vie sur notre planète dépend de cette petite quantité d'eau. La Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement nous offre l'occasion de protéger ces ressources, de purifier celles qui ont été polluées, d'en exploiter de nouvelles et, ce qui est encore plus important, de faire en sorte que tous les habitants de la planète en partagent l'élément le plus précieux, l'eau. Nous devons coopérer pour assurer le succès de la Décennie.

ANNEXE II

Réseaux terminés, bénéficiaires et demandes de fonds et de matériel

	1979 (chiffre actuel)		1980 (chiffre estimatif)		1981 (chiffre prévu)	
Approvisionnement en eau	Nombre de réseaux terminés	Nombre de bénéficiaires	Nombre de réseaux terminés	Nombre de bénéficiaires	Nombre de réseaux terminés	Nombre de bénéficiaires
Puits creusés à la main et installation de pompes manuelles	74 138	7 252 400	91 905	6 175 400	76 062	8 061 600
Installation de pompes à moteur avec robinets proches des puits	492	991 400	1 155	1 269 600	1 044	1 519 200
Réseaux de canalisation	1 261	862 400	2 358	1 398 400	2 601	1 504 400
Autres systèmes (protection de sources, captage d'eau de pluie, usine de traitement de l'eau, etc.)	1 536	850 800	3 400	4 719	10 719	2 581 000
Total	77 427	9 957 000	99 187	10 495 800	84 426	13 666 200
Evacuation des excreta	1979 (chiff	re actuel)	1980 (chiffre	estimatif)	1981 (chiff	re prévu)
Nombre d'installations	257 719		274 591		335 049	
Nombre de bénéficiaires	2 128 500		1 695 600		2 910 720	
Demandes de fonds et de matériel formulées par les bureaux extérieurs au titre de l'assistance au programme dans le cadre des engagements approuvés à l'exclusion des urgences (en millions de dollars des Etats-Unis)	1		42		74	

ANNEXE III

Pays bénéficiant de programmes assistés par le FISE dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, par région

Afrique

Algérie Angola Bénin Botswana Burundi Cap-Vert Comores Congo Djibouti a/ Ethiopie Gambie Ghana Guinée Guinée-Bissau Guinée équatoriale Haute-Volta Kenya Lesotho Libéria Madagascar

Malawi

Mali

Maroc Mauritanie Mozambique Niger Nigéria Ouganda République centrafricaine République-Unie de Tanzanie République-Unie du Cameroun Rwanda Sao Tomé-et-Principe Sénégal Seychelles Sierra Leone Somalie Swaziland Tchad Togo Tunisie Zaïre Zimbabwe

a/ Ce pays est assisté dans le domaine de l'approvisionnement en eau par l'intermédiaire d'un projet de secours d'urgence.

Asie

Afghanistan Bangladesh Bhoutan Birmanie Iles Cook Fidji

Iles Salomon

Inde Indonésie

Kampuchea démocratique

Kiribati Malaisie Maldives Népal Pakistan

Papouasie-Nouvelle-Guinée

Philippines

République de Corée

République démocratique populaire lao

Samoa Sri Lanka Thaïlande Tonga Tuvalu Vanuatu Viet Nam

Méditerranée orientale

Soudan Yémen

Yémen démocratique

<u>Amériques</u>

Jamaïque Mexique Nicaragua Panama Paraguay Pérou

République dominicaine

Saint-Vincent

Suriname

Egypte Jordanie Liban

Bolivie
Brésil
Colombie
Costa Rica
Cuba
Dominique
El Salvador
Guatemala
Haïti

Honduras